



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Plan guide fluvial Strasbourg/Eurométropole

Secteur centre élargi



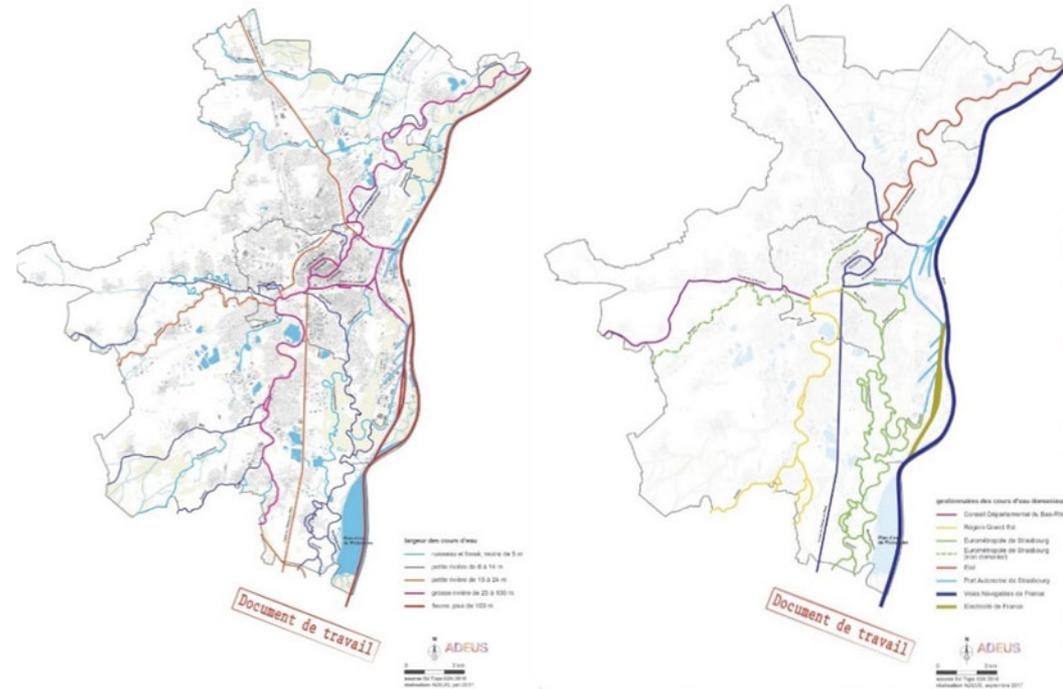
Septembre 2019

Introduction

Le Plan guide fluvial de l'Eurométropole de Strasbourg vise à construire une vision et une stratégie du réseau fluvial de l'Eurométropole et de ses environs. Il cherche à répondre à deux questions fondamentales :

- Comment améliorer, intensifier l'usage de la voie d'eau et ses abords tout en intégrant les différentes affectations qui sont contradictoires, parfois en compétition les unes avec les autres ?
- Comment mettre autour de la table les acteurs de l'eau et ses abords, en respectant les différents besoins et en concevant des orientations communes qui ont comme objectif de rendre l'Eurométropole plus attractive et plus « durable » par son réseau hydrographique ?

Dans l'agglomération strasbourgeoise, le réseau hydrographique est un des éléments fondateurs de la ville et porteur de son identité. Pourtant, le réseau n'est pas toujours très accessible et pourrait être davantage un élément catalyseur dans la politique d'aménagement de la ville et du territoire. La gouvernance et la gestion de la voie d'eau et ses berges sont complexes du fait des compétences diverses des différents acteurs, et les visions sont partielles.



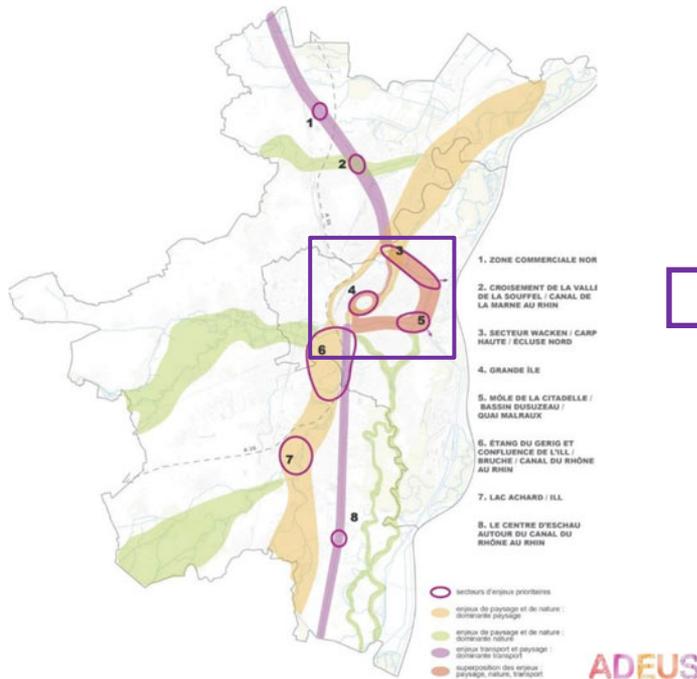
Diversité des cours d'eau

Diversité des acteurs



Introduction

- **Huit secteurs à enjeux identifiés comme prioritaires pour développer un schéma de répartition des usages de l'eau et ses abords.** Les secteurs d'enjeux sont définis par le croisement des 3 thématiques étudiées : paysages/aménités, transport fluvial de marchandises et de personnes, environnement



Les secteurs à enjeux

- **Un premier secteur prioritaire sur le centre élargi** rassemblant la Grande Île, le Môle de la Citadelle et le canal de la Marne-au-Rhin du Wacken à l'écluse Nord
- L'élaboration d'un **schéma des usages de l'eau et ses abords** définissant des zonages et des vocations

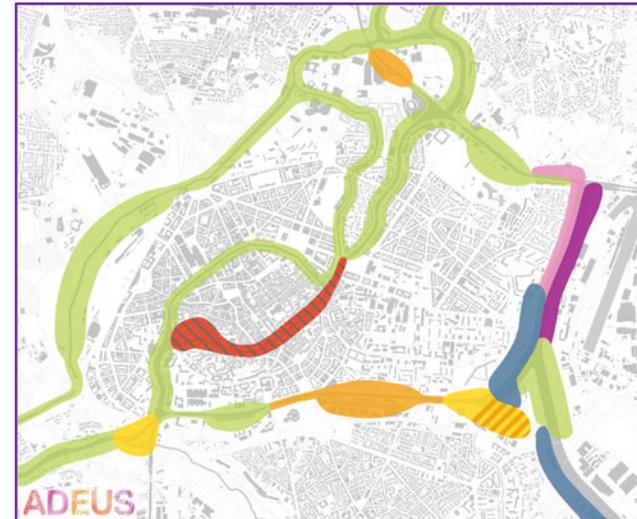
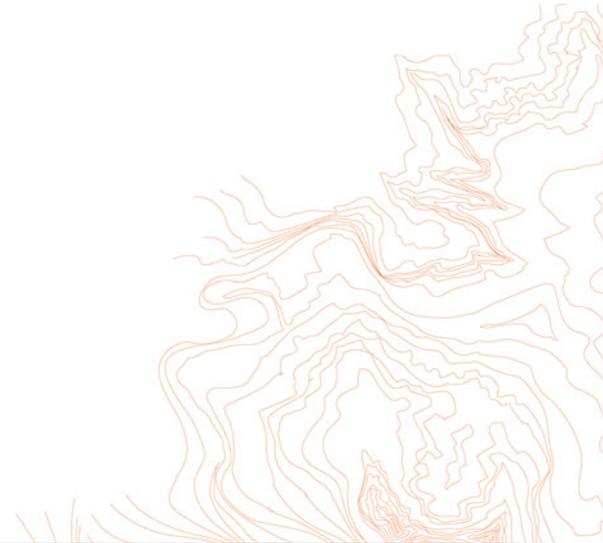


Schéma des usages de l'eau et ses abords.
Secteur du centre élargi

Sommaire

1. Objectifs et méthode
2. Usages existants, projetés et potentiels
3. Zonages et vocations validés
4. Zoom Môle Citadelle



Objectifs et méthode

Objectifs et méthode

Rappel de la question posée

Dans un contexte de valorisation de l'eau dans la ville, comment développer et questionner les usages de la voie d'eau et ses abords en tenant compte des enjeux multiples et pas toujours compatibles entre eux ?

Ce travail à pour objectif :

- de questionner les projets « bords à eau » en cours
- de servir de cadre de référence pour l'implantation des usages à venir
- de développer une vision d'ensemble à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg
- d'alimenter une éventuelle OAP « vie fluviale »

Méthode :

1. Analyse du fonctionnement et usages existants
en termes de logistique fluviale, plaisance fluviale, animation sur l'eau, habitat sur l'eau
2. Identification des usages potentiels, des projets et de leur compatibilité
3. Définition des vocations par zonage et élaboration de recommandations

Usages existants, projetés et potentiels

Une diversité d'usages fluviaux existants sur le centre élargi

Logistique fluviale

Grand gabarit



Petit gabarit (Freycinet)



péniche Freycinet

Petite distribution

(barque alimentaire)



Marché flottant

Source : Paris Match 07/09/2017

Plaisance

Bateau à passagers croisière (CroisiEurope, bateau rhéna...)



bateau croisière

Bateau à passagers de promenade

(Batorama...)



bateau mouche

Bateau de plaisance individuelle



plaisance individuelle

Bateau sans permis

(Marin d'eau douce, Captain Bretzels)



bateau sans permis

Source : Marin d'eau douce

Animation

Bateau stationnaire d'animation

(bar, resto...)



bateau animation

Activités nautiques

(aviron, kayak, canot, pédalo, paddle)



pédalo



aviron

Habitat sur l'eau

Bateau logement



bateau logement

Promenades sur berges

Promenade piétonne en site propre



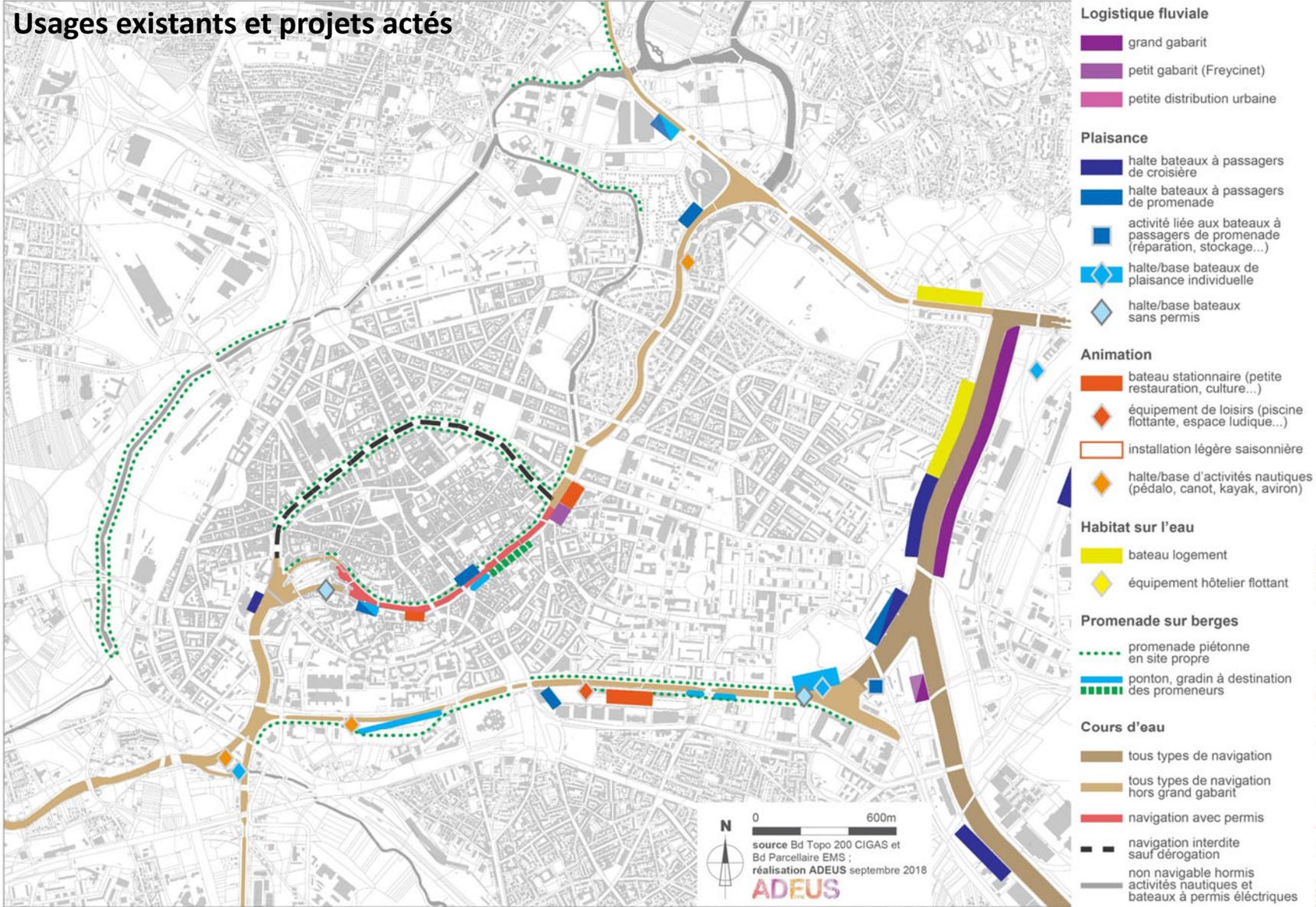
promenade

Ponton, gradin à destination des promeneurs



ponton

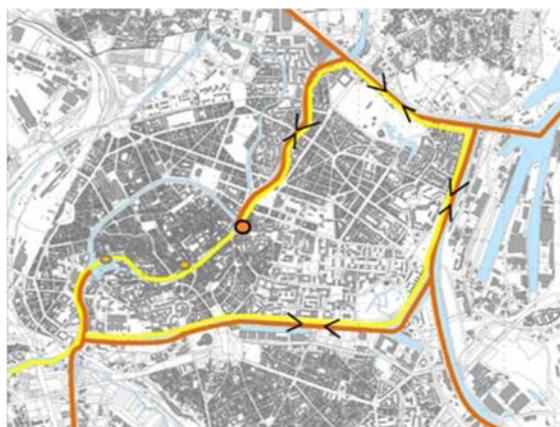
Une répartition inégale des usages avec des secteurs sous tension



Des voies d'eau parcourues par différents usages

Créant une boucle entre Grande Île et canaux de la Ceinture des Glacis

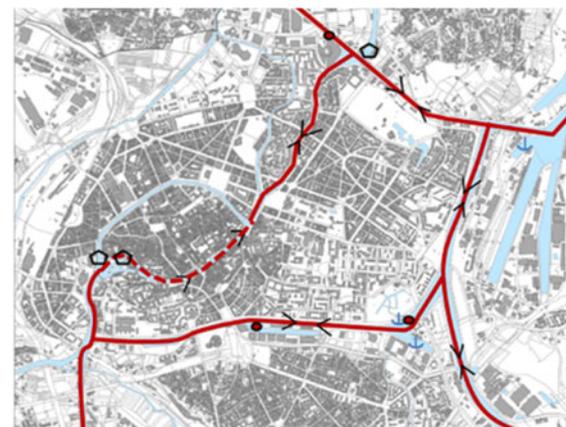
La répartition des usages fluviaux par catégories avec leur parcours à l'échelle du centre élargi



Transport fluvial de marchandises — Freycinet
— barque



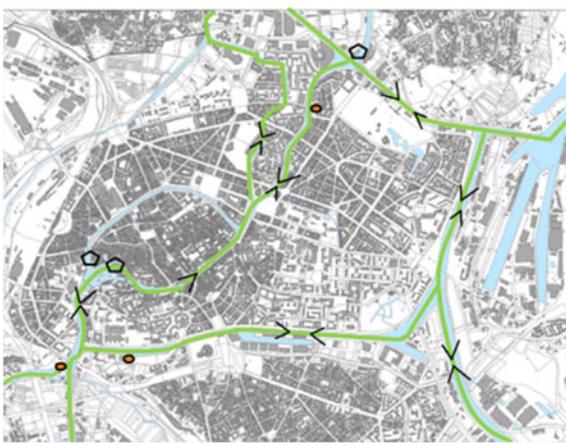
Transport fluvial de passagers — promenade
— croisière



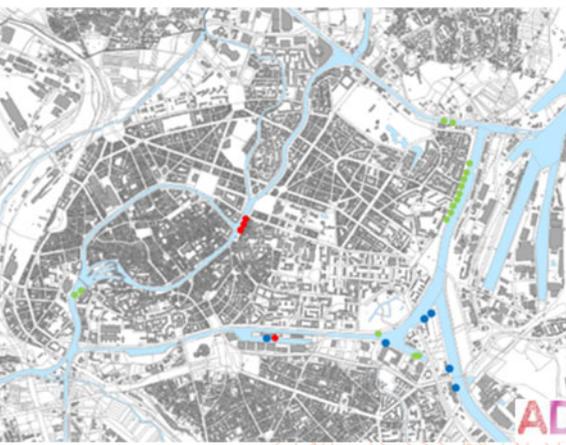
Plaisance individuelle à moteur — sans permis
- - - nécessitant un permis



Bateaux sans permis — navigable sans permis
- - - nécessitant un permis



Activités nautiques — kayak, canoë, aviron



Bateaux stationnaires (animation, logement, autre)

L'eau, support d'autres projets : études en cours et réflexions urbaines

Sites de projets/études en lien avec l'eau

Charte vie fluviale

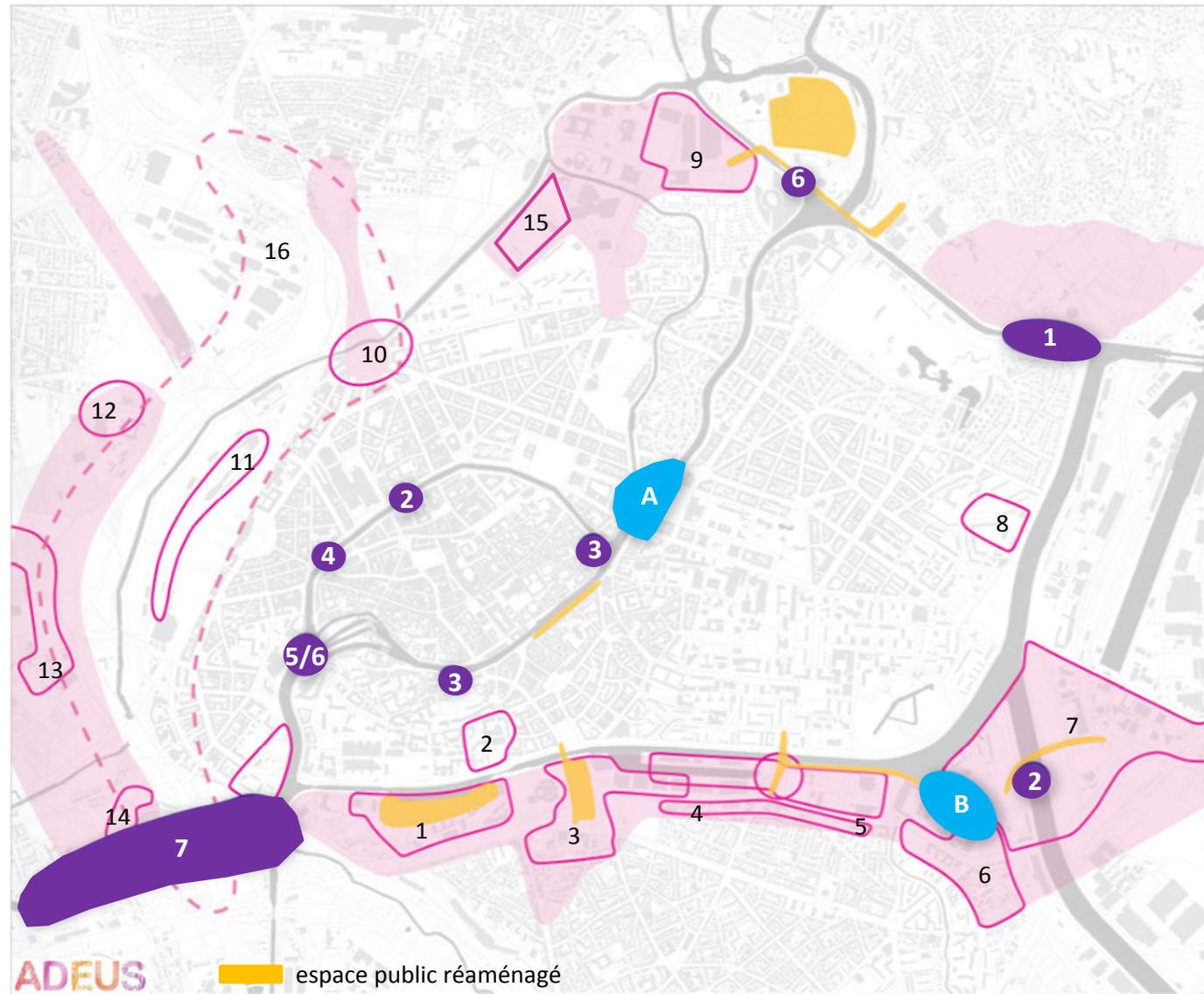
1. Habitat flottant
2. Plateforme logistique
3. Bateau animation
4. Installation légère saisonnière
5. Piscine flottante
6. Hôtel flottant
7. Baignade urbaine

Autres projets/études/réflexions

- A. Projet A. Peter
- B. Port de plaisance

Sites de réflexions urbaines au contact de l'eau

1. Heyritz
2. Pôle Med tech
3. ZAC Étoile
4. Presqu'île Malraux
5. ZAC Danube
6. Bruckhof
7. ZAC Deux Rives
8. Épide Rotterdam
9. Quartier d'affaires international
10. Place de Haguenau
11. Gare Basse
12. Rotonde
13. Porte des Romains
14. Porte de Schirmeck
15. Parc des expositions
16. Démarche A35



Comment arbitrer les projets de nouveaux usages fluviaux ?

Les études sur le centre de Strasbourg ont montré l'intérêt de travailler sur les **trois dimensions** principales du cœur de la Métropole :

- **Économique**, qui renvoie à son rôle d'échanges, d'accueil des entreprises et services,
- **Résidentielle**, qui renvoie à la qualité du cadre de vie,
- **Touristique**, qui renvoie à son image, à son patrimoine existant.

Les cours d'eau et leurs abords ont un rôle majeur dans l'organisation du territoire en tant que support de flux (marchandises, usagers), de qualité du cadre de vie, d'animation, de corridors écologiques, d'identité.

Comment concilier ces différentes dimensions qui sont parfois spatialement incompatibles ?

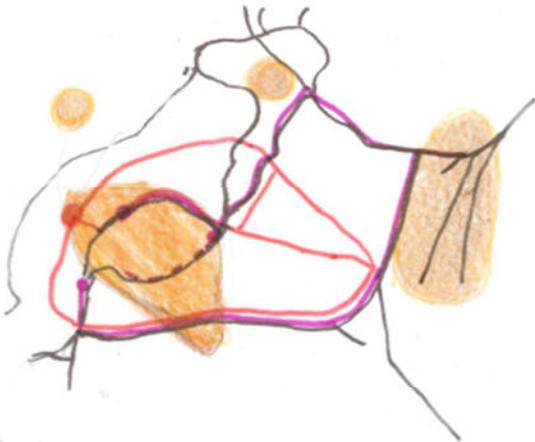
Quelles évolutions des trois dimensions de l'hypercentre ?

Un centre actif

Priorité : dimension économique, commerciale et administrative.

Enjeux : préserver le rôle de nœud d'organisation des différents échanges à l'échelle de l'hypercentre.

Conditions : maintien de la circulation et stationnement sur quais, développement de la logistique urbaine sur l'hypercentre.



ADEUS

Un centre qui respire

Priorité : dimension résidentielle.

Enjeux : valoriser la qualité du cadre de vie à l'échelle du centre élargi, préserver les familles au centre.

Conditions : renforcement de la végétation sur berges (mise en œuvre TVB), offre animation en faveur des familles.



Un centre touristique

Priorité : dimension touristique.

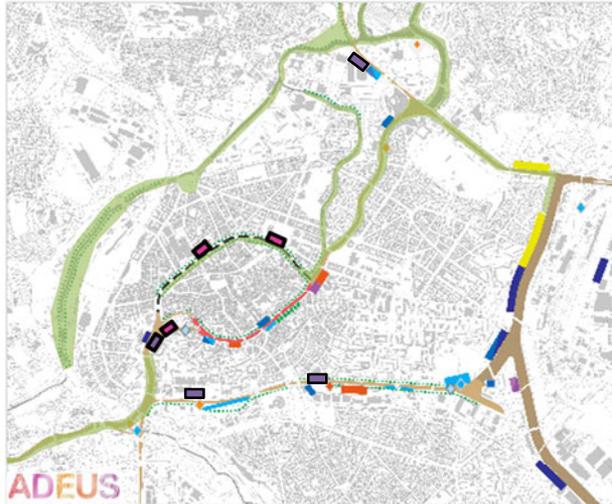
Enjeux : valoriser la qualité des espaces publics du périmètre UNESCO.

Conditions : développement de zones de rencontre sur tous les quais de la Grande Île et accentuation de l'offre animation dédiée aux touristes sur les sites emblématiques de la Grande Île.



Impact de chaque dimension sur les nouveaux usages fluviaux de l'hypercentre

Un centre actif



- Priorité au développement de haltes logistiques jusqu'au au sein de la Grande île : conforte directive logistique vertueuse.
- Externalisation des activités loisirs hors Grande île.
- Trame verte et bleue (TVB) *a minima* projets concordants : plateforme logistique fossé des Remparts et bassin Vauban.

Logistique

- petit gabarit
- petite distribution urbaine

Plaisance

- halte bateau promenade
- halte plaisance individuelle
- base bateau sans permis

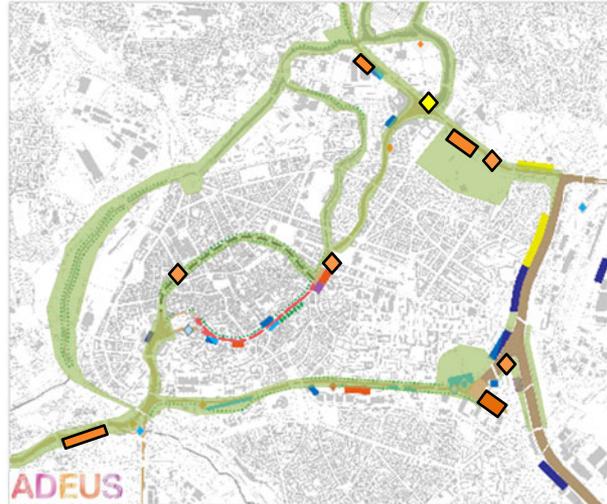
Animation

- bateau animation
- activités nautiques

Habitat flottant

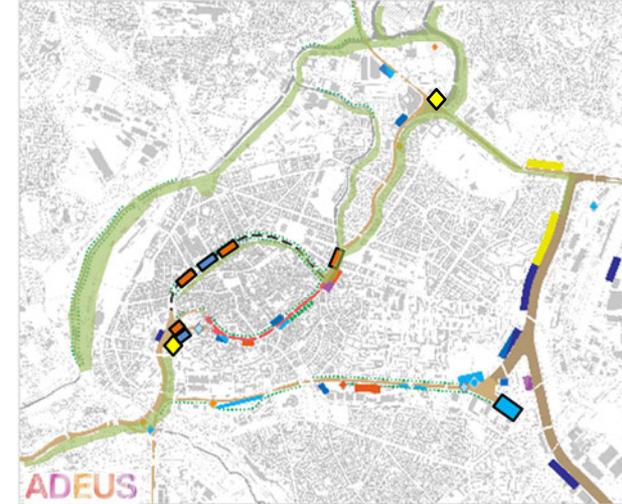
- bateau logement
- hôtel flottant
- existant + projet acté/option

Un centre qui respire



- Renforcement présence nature en ville, y compris au sein de la Grande île
- Valorisation loisirs familiaux : activités nautiques, base nautique pour enfants.
- Desserrement des animations vers Glacis et périphérie, idem logistique fluviale exceptée petite distribution urbaine.
- Projets concordants : baignade urbaine Herrenwasser, base loisirs enfants quai Woerthel.
- Projets non-concordants : hôtel flottant et piscine flottante (dépend du concept) barrage Vauban.

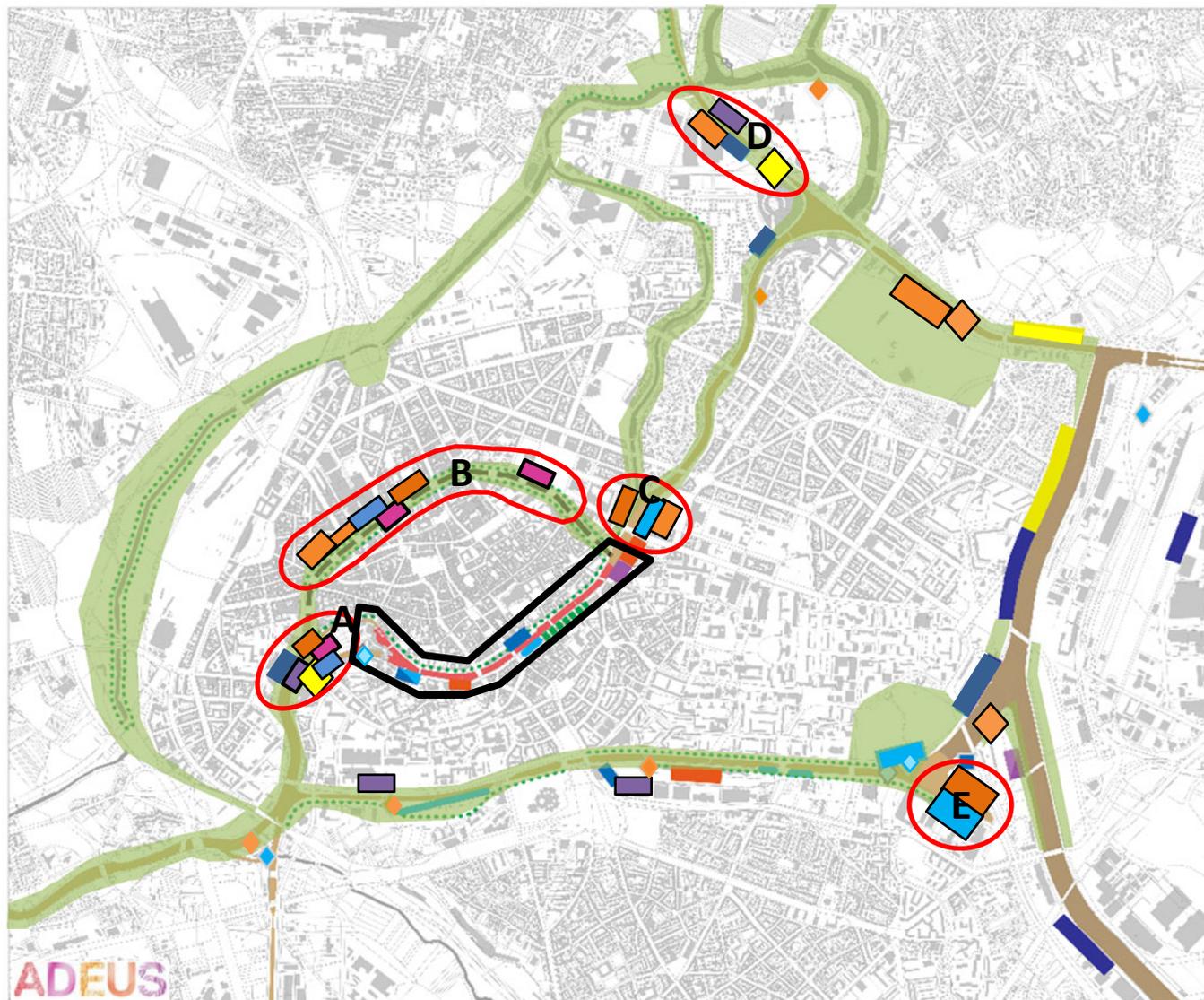
Un centre touristique



- Priorité au développement de plaisance collective et individuelle, d'animation en particulier secteur touristique du périmètre UNESCO : développement zone de rencontre sur tous les quais.
- Externalisation de la logistique sur ceinture Glacis.
- TVB *a minima*.
- Projets concordants : halte plaisance quai Finkwiller, port de plaisance Môle Citadelle, hôtel flottant barrage Vauban/quartier européen, piscine flottante.

Les usages fluviaux compatibles/incompatibles

Entre usages existants, projetés et potentiels



○ Site présentant des incompatibilités en termes d'usages fluviaux

- A. Confluence Petite France/ barrage Vauban
- B. Fossé des Faux-Remparts
- C. Confluence Saint-Paul
- D. Quartier Européen
- E. Darse Citadelle

▭ Site saturé en termes d'usages fluviaux

Logistique

- ▭ petit gabarit
- ▭ petite distribution urbaine

Plaisance

- ▭ halte bateau promenade
- ▭ halte plaisance individuelle
- ◆ base bateau sans permis

Animation

- ▭ bateau animation
- ◆ activités nautiques

Habitat flottant

- ▭ bateau logement
- ◆ hôtel flottant
- ▭ existant + projet acté/option

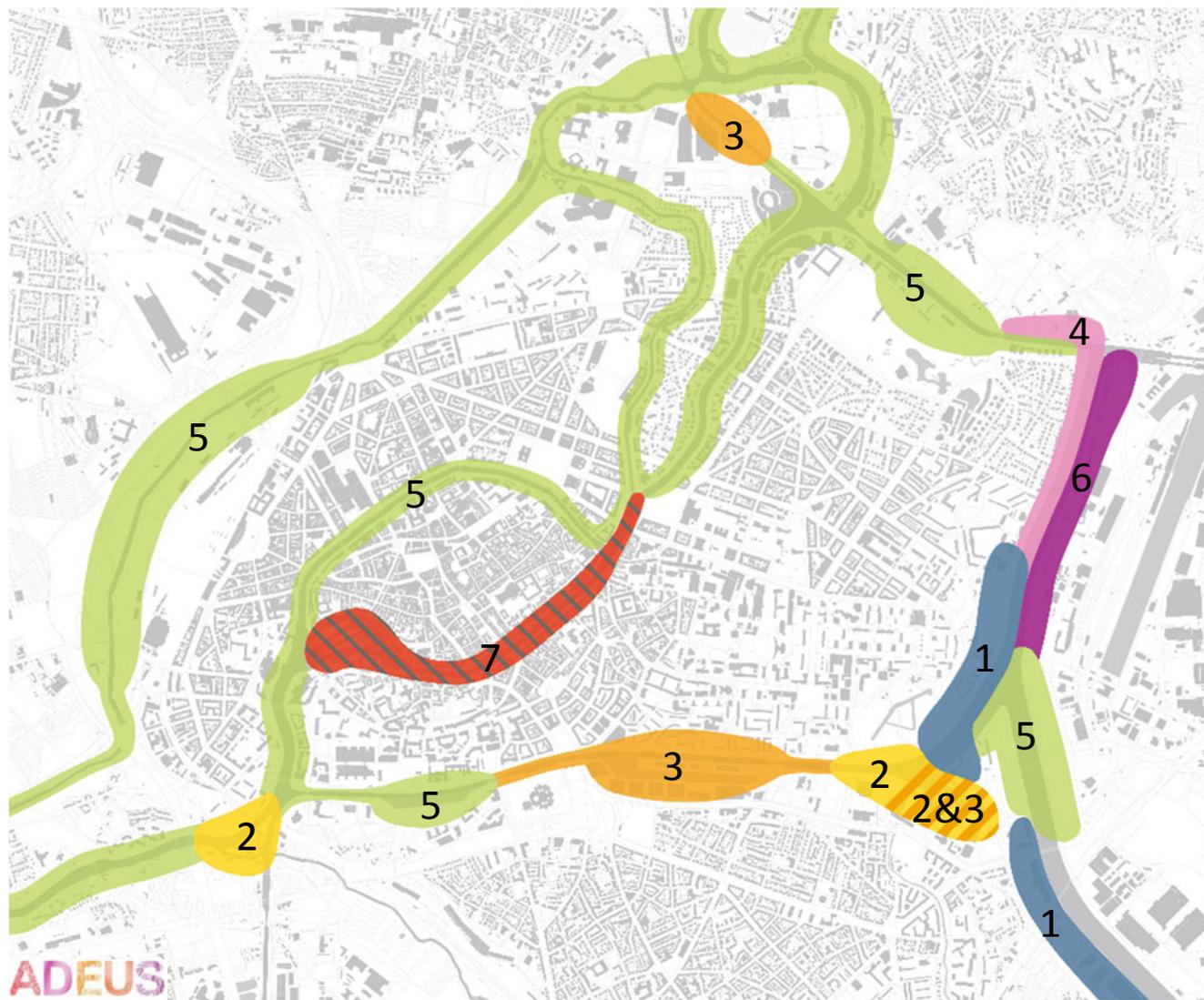
Zonages et vocations validés

Schéma des usages de l'eau et ses abords

Les trois dimensions, **résidentielles, économiques et touristiques** sont présentes dans une cohérence globale.

Zonage et vocations :

1. Tourisme fluvial collectif
2. Tourisme fluvial individuel
3. Animation urbaine
4. Habitat sur l'eau
5. Récréatif vert
6. Logistique fluviale
7. Multi-activités dense



Quelles réponses apportées aux différentes dimensions ?

+ de détails dans zonage et vocations

Dimension résidentielle :

- Renforcement de la présence de la nature avec une valorisation d'une continuité verte qui traverse l'hypercentre,
- Valorisation d'activités liées à l'eau à destination des familles,
- Valorisation de l'eau comme support de modes actifs.



Dimension touristique :

- Préservation et développement d'animations fluviales et de plaisance (bateaux passagers) et individuelles, à la fois au niveau de la Grande Île et des canaux de la ceinture des Glacis,
- Confortement et valorisation du hub de tourisme fluvial,
- Préservation d'un développement d'un port de plaisance darse Citadelle et mise en synergie des activités fluviales.



Dimension économique :

- Préservation des capacités de développement logistique grand gabarit bassin des Remparts,
- Préservation des capacités de développement logistique petit gabarit sur les canaux et l'Ill hors Grande Île,
- Intégration possible de plateformes logistiques fluviales petite distribution sous conditions des recommandations définies au zonage.



Zonages et vocations



1. Tourisme fluvial collectif

Objectif : préserver et renforcer le fonctionnement de hub fluvial unique à l'interface de l'échelle locale et régionale.

Vocations souhaitées : bateau passagers (promenade et croisière).

Vocations à éviter : bateau logement.

Recommandations :

- favoriser la mise en œuvre de plateformes partagées (entre bateaux de promenade et de croisières),
- adapter l'espace public à l'accueil des passagers des bateaux de promenade et de croisières,
- encourager le développement de services dédiés aux passagers des bateaux de promenade et de croisières,
- organiser l'espace public pour gérer les conflits d'usages et ne pas gêner l'activité de plaisance,
- autoriser les activités logistiques, sous condition de ne pas perturber le fonctionnement des bateaux passagers.

2. Tourisme fluvial individuel

Objectif : accueillir du tourisme individuel fluvial et contribuer à l'animation dans les quartiers centraux de Strasbourg.

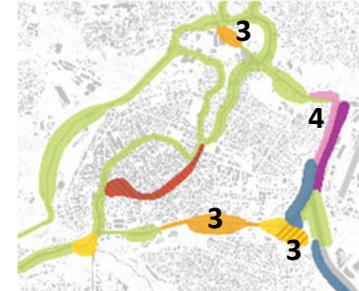
Vocations souhaitées : plaisance individuelle (petit port et halte), activités nautiques (base et halte), bateaux sans permis (base et halte).

Vocations à éviter : bateau logement, logistique fluviale.

Recommandations :

- intégrer les aménagements des ports de plaisance à l'espace public,
- ne pas entraver la continuité des promenades sur berges (aménagement empiétant ou clôturant l'espace public).

Zonages et vocations



3. Animation urbaine

Objectif : valoriser l'animation du site en lien avec les équipements accueillant du public (commerce, culture, loisirs).

Vocations souhaitées : bateau animation, équipement ludique, activité nautique, halte bateau promenade, halte bateau plaisance.

Vocations à éviter : bateau logement.

Recommandations :

- gérer les nuisances sonores vis-à-vis des riverains,
- intégrer la logistique sous condition de ne pas nuire à la qualité des espaces publics.

4. Habitat sur l'eau

Objectif : affirmer l'identité fluviale du quartier tout en préservant la tranquillité des riverains.

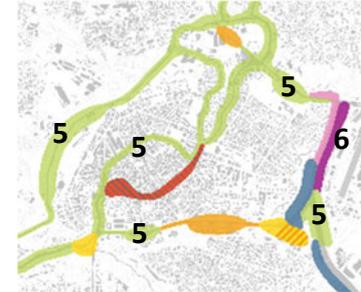
Vocations souhaitées : résidentiel, bateau logement.

Vocations à éviter : logistique fluviale, plaisance collective, animation.

Recommandations :

- contenir le développement des bateaux logements existants,
- adapter les équipements nécessaires (raccordement au réseau, stationnement voiture...) au règlement de l'habitat,
- encourager le développement de formes innovantes d'habitat flottant répondant à des exigences architecturales et environnementales,
- assurer les continuités d'usages modes actifs.

Zonages et vocations



5. Récréatif vert

Objectif : développer des activités ludiques qui respectent le caractère naturel ou paysager des abords de l'eau.

Vocations souhaitées : promenade sur berges (gradin, ponton), activité nautique.

Vocations à éviter : bateau logement, plaisance collective.

Recommandations :

- éviter toute nouvelle installation entravant les continuités écologiques et mobilités douces,
- aménagements admis, sous conditions de ne pas dénaturer le site et de limiter l'impact sur le milieu naturel (aménagements réversibles),
- autoriser les activités nautiques et la logistique fluviale de petite distribution, sous condition d'être compatible avec le caractère écologique du site,
- gérer la cohabitation entre cyclistes et piétons.

6. Logistique fluviale

Objectif : préserver le fonctionnement de la zone portuaire et organiser le chaînage entre les modes de déplacement.

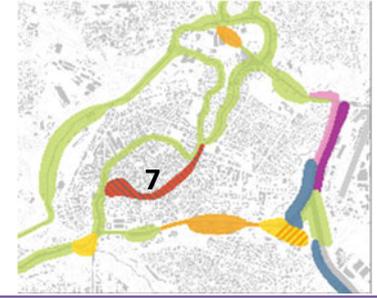
Vocations souhaitées : logistique fluviale exclusivement.

Vocations à éviter : toutes activités autres que logistique fluviale.

Recommandations :

- valoriser les éléments portuaires visibles depuis l'espace public,
- encourager la qualité architecturale des bâtiments industriels nouveaux et à réhabiliter.

Zonages et vocations



7. Multi-activités denses

Objectif : limiter le développement d'usages nouveaux (sauf projets actés) sur une zone déjà très dense.

Vocations souhaitées : bateau passagers (promenade), halte plaisance individuelle, bateau animation, promenade sur berges (ponton et gradin), logistique fluviale.

Vocations à éviter : bateau logement.

Recommandations :

- adapter le développement des activités sur l'eau afin de ne pas gêner le fonctionnement fluvial actuel,
- veiller à la bonne insertion paysagère et architecturale des projets à venir dans un secteur à forte valeur patrimoniale.

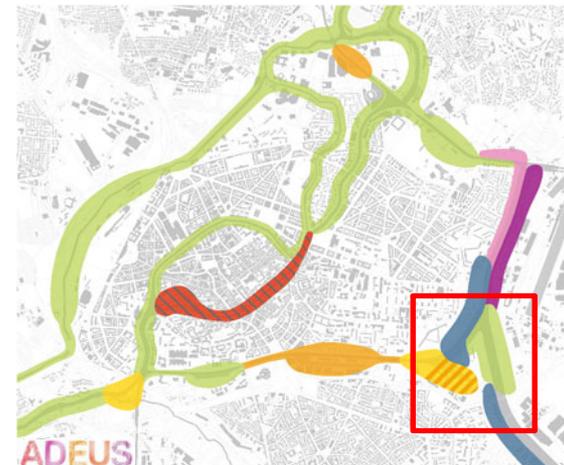


Zoom Môle Citadelle

Un site encore à questionner pour sa vocation fluviale

De nombreuses interrogations restent posées sur ce site en pleine mutation, avec notamment celles de :

- son ambition en termes de vocation fluviale,
- son identité fluviale,
- l'interface entre les activités du Port Autonome de Strasbourg et les pratiques urbaines,
- l'intégration et la valorisation de ce site de confluence dans le paysage de la ceinture des Glacis.



Potentiels fluvial et paysager du môle de la Citadelle :

- Site présentant peu de contraintes en termes de navigation : voie large des canaux et darses, absence de courant.
- Darse Citadelle présentant un potentiel pour le développement d'usages sur l'eau :
 - animation en lien avec le projet place des Docks,
 - port de plaisance pour combler le déficit d'accueil des plaisanciers sur Strasbourg.
- Site de confluence constituant un lieu stratégique en termes de paysage et de construction de la représentation de la métropole : vitrine des fonctions métropolitaines.



Potentiels fluvial et paysager du môle de la Citadelle :

- Pièce centrale de la transformation de l'axe Strasbourg/Kehl et du lien ville-port.
- Une position de presqu'île qui confère au site une visibilité et un rapport à l'eau important.
- Un nœud urbain : un site bien desservi tant par les transports en commun (station tramway sur site), par la voie navigable et à terme par un réseau de modes actifs.
- Un réseau d'espaces publics structurant en cours de constitution.
- Un site présentant une identité fluviale par la présence d'activités fluviales et d'un patrimoine portuaire.
- Un site qui développe des vues remarquables :
 - Bassin Citadelle : vers la cathédrale et le centre-ville d'un côté et la Forêt Noire de l'autre,
 - Pont d'Anvers : vers la pointe du môle Citadelle,
 - Pont Vauban : vers la cathédrale.
- Du foncier potentiellement mutable à plus ou moins long terme intéressant pour le développement d'usages fluviaux (stockage, services, entreposage...).



Vue du pont d'Anvers

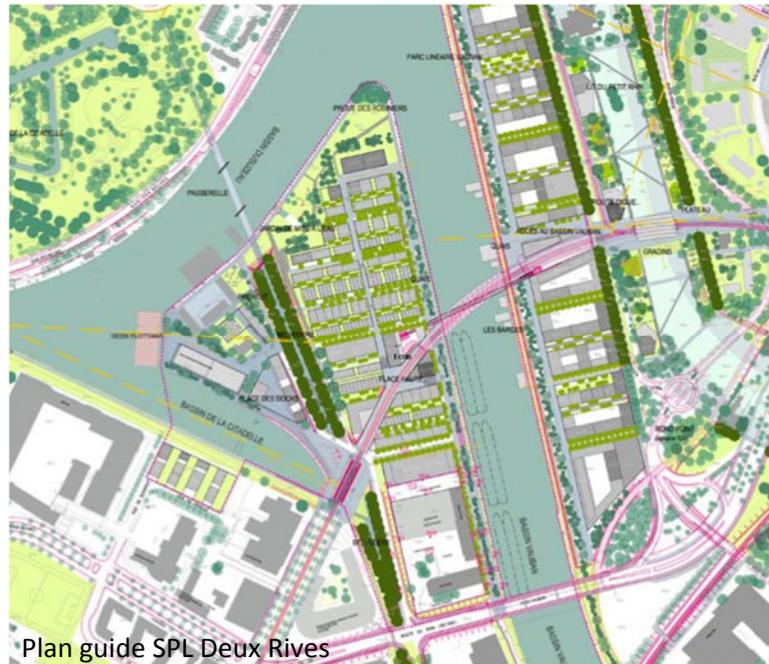
Dysfonctionnements du rôle de la Citadelle :

- Des activités fluviales peu intégrées à l'espace public :
 - Privatisation partielle des berges, quai des Alpes/Belges,
 - Stationnement des cars de croisiéristes sur les quais, fermant les vues sur l'eau,
 - Conflits d'usages entre continuité des modes actifs sur quais et croisiéristes.
- Un accès croisiéristes mal adapté avec :
 - Un manque de services (petite restauration, sanitaires, espace d'attente, information...),
 - Des espaces publics peu valorisés, absence de bancs, d'espace d'accueil.
- Des façades qui ne dialoguent pas avec l'eau et qui offrent un cadre peu attractif aux espaces publics en bord d'eau.
- Lien peu développé avec le Ziegelwasser.



Un projet engagé sur la môle de la Citadelle avec le Plan guide SPL Deux Rives

- Développement d'un quartier d'habitations et de quelques équipements concentré à l'est du môle ; aménagement d'espaces publics de promenade sur les rives du bassin Vauban et d'un parc au nord, sur les rives du bassin Dusuzeau.
- Développement d'espaces publics d'animation concentrés à l'ouest du môle autour du bassin Citadelle, quai des Docks.
- Mise en œuvre d'une plateforme logistique fluviale pour les chantiers à venir.



Sources : images SPL Deux Rives



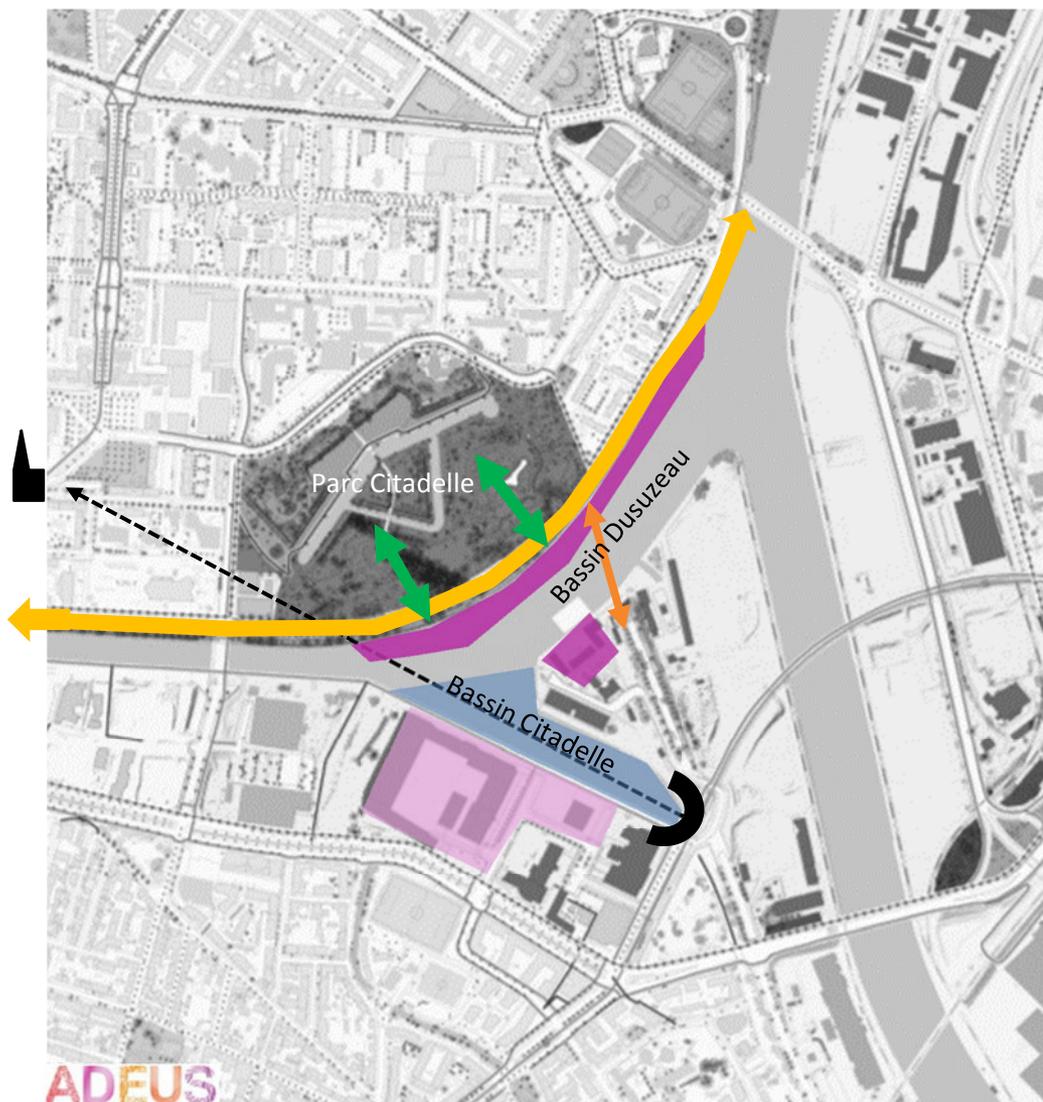
Les conclusions du groupe de travail

- La darse Citadelle reste un site opportun pour l'installation d'un port de plaisance.
- Le développement du môle de la Citadelle doit respecter l'organisation du plan guide SPL Deux Rives, qui concentre les animations à l'ouest du talus autour du bassin Citadelle et les limite à l'est afin de préserver la tranquillité des résidents.
- Le site doit permettre le développement de la logistique fluviale urbaine (dans un premier temps dédié au chantier du môle).
- Les activités portuaires sont à préserver sur le site et à intégrer à l'espace public.
- Le patrimoine portuaire (hall, grue...) est à préserver et à valoriser au sein de l'espace public.

Les points encore à travailler

- Le portage institutionnel et financier d'un port de plaisance ainsi que son périmètre.
- Le devenir du foncier qui borde le sud du Bassin Citadelle, qui constitue une opportunité pour le développement éventuel d'un port de plaisance.
- L'accès des croisiéristes : aménagement d'espaces publics plus adaptés (aire d'attente, services...) et gestion du stationnement des cars amenant les croisiéristes, formant aujourd'hui une barrière visuelle vers l'eau et une nuisance sonore et polluante.
- L'intégration des bases nautiques existantes et des activités portuaires à l'espace public, afin de les valoriser et d'affirmer l'identité fluviale du site.
- La valorisation des espaces publics des quais du bassin Dusuzeau, avec :
 - l'ouverture du parc la Citadelle vers l'eau,
 - l'accroche de la future passerelle au quai des Alpes,
 - le développement d'une promenade piétonne continue sur les rives.
- Le développement des usages de la voie d'eau, pour la mobilité des biens et des personnes.

Les points encore à travailler



Légende

-  portage du port de plaisance bassin Citadelle
-  devenir du foncier
-  aménagement de l'espace public des rives
-  activités portuaires à intégrer à l'espace public
-  accroche parc Citadelle/eau
-  accroche de la passerelle au quai des Alpes
-  vue vers la cathédrale à valoriser





L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Équipe projet :

Sylvie BLAISON (chef de projet), Janine RUF, Matthieu LAVENN,
David MARX, Alexandra CHAMROUX

Photos et illustrations ADEUS, sauf mention

PTP 2019 – Projet n° 3.1.1.1

ADEUS – Septembre 2019

Les notes et actualités de l'urbanisme sont consultables
su le site de l'ADEUS www.adeus.org